

Re·Gards

Parcours de résidences artistiques au sein
des tiers-lieux et lieux hybrides du Gard

APPEL À CANDIDATURE - 2024



Présentation du dispositif

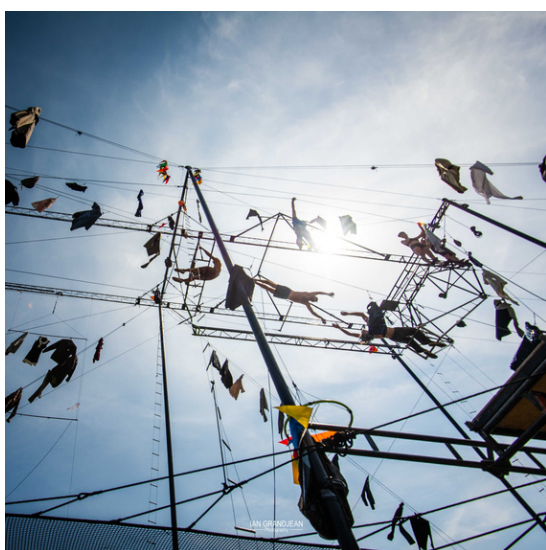
Les tiers-lieux et lieux hybrides du Gard à dominante culturelle se réunissent pour proposer une résidence mutualisée permettant un maillage territorial fort. Ce dispositif innovant par sa structuration est destiné à une compagnie/artiste pour l'année 2024. Il se propose d'accompagner une compagnie/artiste sur une période de recherche et création jusqu'à la diffusion. La compagnie/artiste lauréat.e se verra bénéficier des compétences et spécificités particulières de chaque tiers-lieu accueillant, ainsi que d'une dotation financière.

L'équipe artistique accueillie pourra bénéficier du réseau de chaque tiers-lieu qui accueille en son sein non pas une structure, mais de multiples acteurs qui au gré des échanges pourront avoir un regard, donner un conseil, échanger autour du projet artistique de l'équipe accueillie.

Ce dispositif bénéficie du soutien du Département du Gard.



Les structures partenaires



La Berline • Champclauson (30570)

L'association Les Lendemains a été créée en 2002 pour diffuser des spectacles vivants de cirque, aériens, et de trapèze volant. Les compétences multiples de ses gestionnaires et l'essor du lieu devenu "La Berline" ont permis de développer la conception et la fabrication de structures et d'agrès de cirque ainsi que de l'accueil de compagnies professionnelles en résidences. Site Minier à l'origine, le lieu a fait place à une réhabilitation de manière à créer un lieu pluriel dédié aux arts et à la culture au sens large. L'espace culturel La Berline comprend dorénavant une salle de répétition et de spectacle ou de projection cinématographique, une salle de yoga/danse, un espace extérieur de trapèze volant et un théâtre de verdure, un atelier de fabrication de structures scéniques, un espace chapiteaux ainsi que des lieux d'accueil et d'hébergements. Établissements recevant du public, nous développons actuellement un centre de formation professionnelle diplômant "Arts du trapèze volant" ainsi que des activités de pleine nature.



La Dame d'Angleterre • Brignon (30200)

La Dame d'Angleterre est un lieu de résidence et de manufacture des Arts de la Rue implanté dans un espace rural du Gard depuis 2018. La structure est engagée dans la création et le soutien à la création dans le domaine du spectacle vivant avec une attention particulière aux formats pensés et réalisés pour l'espace public. Basé à Brignon, le lieu se situe à la croisée de l'agglomération d'Alès, de Nîmes et du Pays d'Uzès et des lieux de diffusion et festivals qui les composent. Le lieu composé de divers espaces de travail permet de nombreux échanges artistiques. Il offre la possibilité d'accueillir différentes équipes de création et de travailler en synergie. La Dame d'Angleterre offre un fabuleux laboratoire d'expérimentation et de création en mettant à disposition son savoir-faire, ses locaux et son matériel. L'éclosion des démarches artistiques est favorisée en proposant un accompagnement technique, artistique ou encore de production. La structure développe également des projets culturels de territoire et interroge les habitants dans leur rapport au spectacle et à la culture en proposant des ateliers de médiation, des temps de rencontres avec des artistes et des représentations.

La Filature du Mazel • Val-d'Aigoual (30570)



La Filature du Mazel est un tiers-lieu situé au cœur des Cévennes sur la commune de Val d'Aigoual. Créée en 2011, cette association contribue à la vitalité culturelle et à la cohésion de son territoire par de nombreuses actions. Au sein d'une ancienne usine de bas de soie, elle accueille régulièrement des artistes en résidence de création et anime à l'année une communauté d'acteurs culturels ou œuvrant dans le champ de l'E.S.S. Récemment labellisé "Pôle d'innovation territoriale" par le ministère de la Culture, ce tiers-lieu conçoit un projet qui mêle la parole artistique aux savoirs scientifiques au service d'une meilleure connaissance des enjeux climatiques. Il développe ainsi des actions artistiques et culturelles en faveur de la transition écologique sur le territoire cévenol.

La Filature du Mazel est dotée d'une salle de résidence de 160m² comprenant une zone blanche, une zone noire et un espace détente ; une salle dite « blanche » qui est utilisée en atelier ou en espace d'exposition dans le cadre des sorties de résidence ; d'une salle de réunion augmentée.

La Moba • Bagnols-sur-cèze (30200)



La Moba est une coopérative culturelle dédiée aux musiques actuelles créée et implantée en 2017 à Bagnols-sur-Cèze dans le Gard. Née du rassemblement de 25 coopérateurs autour d'une envie de proposer un lieu culturel, festif, de rencontre et de partage sur un territoire classé en zone blanche culturelle. Avec une salle de spectacle de 450 places, une fabrique culturelle accueillant un studio numérique et un espace de création. La coopérative a pour vocation de proposer une programmation musicale novatrice et éclectique, tant des artistes nationaux et internationaux, que les créations et les initiatives locales.

La Moba propose ainsi en plus des concerts, des ateliers, résidences, rencontres, projections ou encore des stages, à destination des musiciens amateurs et professionnels, mais aussi des établissements scolaires, périscolaires et sociaux, afin de permettre un accès horizontal et direct à la culture.

Le Spot • Nîmes (3000)



Le Spot ainsi que l'association gérante éponyme sont nées en 2013. Le Spot est un tiers-lieu hybride de 500 m² aux actions transversales (culturelles, économiques et sociales) situé dans le quartier Gambetta-Richelieu (QPV) à Nîmes. Le lieu a été pensé dès le départ en tandem avec "L'Expo de Ouf !", un festival nîmois historique qui rassemble chaque année depuis 10 ans des milliers d'habitants du quartier, de la métropole et de touristes autour d'un parcours artistique de fresques monumentales réalisées par des street-artistes dans le quartier Gambetta-Richelieu, jalonné de multiples formes d'art urbain telles que des performances dans l'espace public. Dès les débuts du Spot, l'équipe a été animée par la volonté de revaloriser un quartier défavorisé et déconsidéré par le biais de l'art et de la culture. La reconnaissance de l'action menée par le Spot par de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et privés sur le quartier Gambetta-Richelieu a permis à l'association de créer et d'occuper temporairement 5 autres lieux : L'Archipel entre 2016 et 2020 dans le quartier Richelieu, Chez Mémé entre 2015 et 2018 dans le quartier Gambetta, et le Vaisseau 3008 entre 2020 et 2022 dans le quartier de la Placette et deux autres projets en cours d'écriture.

Conditions techniques

A qui s'adresse l'AAC ?

Toute.s compagnie.s /artiste.s domicilié.e.s dans la Région Occitanie sans contrainte de discipline ou de thématique dans la limite de la capacité d'accueil des lieux.

Le dispositif souhaite défendre la transdisciplinarité et se veut ouvert à toutes formes de pratiques (seront donc acceptés les disciplines suivantes : arts visuels, spectacle vivant, art en espace public, etc.) et porte une attention particulière aux projets hybrides.

Dotation financière et prise en charge

La compagnie sélectionnée bénéficiera :

- une bourse de 7500€ TTC prise en charge par le réseau de structures d'accueil

Chacun des lieux prendra en charge :

- un hébergement (Les modalités de logements dépendront des lieux d'accueil. Possibilité de dormir chez l'habitant, en gîte, etc.) ;
- un espace de travail dédié avec bureau et connexion internet ;
- un accompagnement personnalisé à définir en fonction des structures.

Calendrier

- Lancement de l'appel à résidence(s) : 12 juin 2023
- Envoi des dossiers de candidature : 10 juillet 2023
- Choix du jury : Juillet 2023
- Réponses aux candidats : Août 2023

La compagnie/artiste sélectionnée sera accueillie sur la période de janvier à avril 2024 à raison d'une semaine par lieu.

Au terme de la résidence, une présentation du travail au réseau professionnel sera proposée : date à définir en concertation avec la compagnie/artiste.

Période de résidence

L'équipe artistique accueillie bénéficiera d'une semaine de résidence par lieu, découlant d'une volonté de créer de la circularité au sein du réseau de lieux structurants Gardois. L'idée est de pouvoir créer une complémentarité dans l'accompagnement porté par le dispositif auprès de l'équipe artistique. Aussi, il pourra être envisagé des formats de résidences diversifiés :

- travail sur la médiation auprès des publics
- coaching artistique / retour scénique
- mise en rue artistique et technique
- création de décors, machineries, effets spéciaux, accessoires, etc.
- résidence de création lumière
- résidence d'écriture
- aide à l'administration et à la production
- etc.

Jury

Le jury est composé d'un.e représentant.e de chaque structure du dispositif et un.e membre de la commission culture du Département du Gard.

Modalités de candidature

Critères de sélection

L'équipe artistique retenue sera sélectionnée selon les critères suivants :

- L'équipe artistique doit être basée en Région Occitanie.
- L'équipe artistique devra s'inscrire dans une démarche de production artistique autour de la création d'une œuvre, intégrant l'ensemble du processus artistique et économique allant de sa conception (recherche, expérimentation et écriture) à sa diffusion, dans toute la diversité de ses formes et la pluralité de ses esthétiques. Une œuvre contribuant ainsi à la transmission ou au renouvellement des répertoires, comme à l'évolution des dites formes et expressions artistiques.
- Les équipes artistiques qui postulent prennent ainsi en compte par ailleurs la faisabilité économique des projets, notamment l'existence de réels apports en production et de partenariats avérés de diffusion.
- Seront privilégiées les équipes artistiques professionnelles ayant une activité régulière de création et de diffusion d'œuvres originales en région, pouvant attester d'un ou plusieurs emplois administratifs et/ou artistiques permanents ou temporaires.
- L'équipe artistique devra être titulaire d'une licence d'entrepreneur du spectacle.
- L'équipe artistique dont les projets mettent en relation un ou plusieurs artistes avec une structure culturelle (labellisée ou non) ou socio-culturelle garantissant sa bonne réalisation technique.
- Seront sélectionnés les projets comprenant au moins une action en direction des publics (représentation, médiation...).

Candidature et renseignements

La candidature devra être déposée via le formulaire de candidature disponible sur ce lien et permettant d'envoyer les documents suivants aux membres du jury :

- une lettre de motivation spécifique à la résidence
- un dossier de présentation (2 pages max)
- photos / vidéos emblématiques du projet
- un CV
- un justificatif du statut permettant d'émettre une facture

Lien vers le formulaire de candidature :

<https://forms.gle/WEouDpK5jtPHhTuP8>

Contact :

residence.regards@gmail.com

